LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zones
- Espaces boisés classés
- Plantations à réaliser
- Emplacements réservés
- Zone exposée à des risques de mouvements de terrain et soumise à des dispositions spéciales

DPU Le Droit de préemption Urbain est applicable à l'ensemble des zones U et AU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	OPERATION	SURFACES	BENEFICIAIRE
1	Extension groupe scolaire	3 500 m²	Commune de Saulny
2	Accès à la zone A depuis la rue de Vigneulles	177 m²	Commune de Saulny
3	Aménagement du terrain de sport	25 454 m²	Commune de Saulny
4	Création d'un accès à la zone 2AU	781 m²	Commune de Saulny
5	Extension des équipements et espaces publics	11 089 m²	Commune de Saulny
~~6~~	~~Aménagement d'un parking public~~	~~1 450 m²~~	~~Commune de Saulny~~
6 7	Aménagement d'un accès à la zone 1AU	86 m²	Commune de Saulny
7 8	Chemin modes doux de déplacement	3 400 m²	Commune de Saulny
8 9	Elargissement de la voirie	177 m²	Commune de Saulny
9 10	Elargissement de la voirie	392 m²	Commune de Saulny
10 11	Création de voirie	551 m²	Commune de Saulny

COMMUNE DE SAULNY

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT

REGLEMENT GRAPHIQUE
02 / Le Village
1/2000°

Edition du document :	Date de références :			Procédure en cours :
15 / 09 / 2011	Approbation initiale du PLU	DCM	28 / 06 / 2007	-
	Mise à jour	AM	29 / 03 / 2010	
AGURAM	Modification simplifiée	DCM	17 / 06 / 2011	
Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle	Modification N°1	DCM	15 / 09 / 2011	
3, rue Marconi	Modification simplifiée n°2	DCM	01/10/2015	
57070 Metz	Modification simplifiée n°3	AM		
tél. : 03 87 21 99 00	Modification simplifiée n°4	DBM	05/12/2022	

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'AGURAM -
PCI vecteur, source Direction Générale des Finances Publiques - Cadastres. Droits réservés. Mise à jour 2014

AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle / Immeuble Ecotech / 3 rue Marconi / 57070 Metz / mail : contact@aguram.org / tél. : 03 87 21 99 04 / fax: 03 87 21 99 29 / www.aguram.org

Atelier A4 architecture et urbanisme durables
Noëlle VIX-CHARPENTIER Architecte D.P.L.G.
8, rue du Chanoine Collin - 57000 METZ
Tel : 03 87 76 02 32 Fax : 03 87 74 92 31
E-mail : nvc@atelier-a4.fr

PCI vecteur, source Direction Générale des Finances Publiques - Cadastres. Droits réservés. Mise à jour 2014